

DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES

23, Rue de Pied-de-Fond - B.P. 18312 - 79043 NIORT Cedex 9 Téléphone : **05** 49 79 18 52

Fax: 05 49 79 46 36 - Internet: http://foot79.fff.fr - e-mail: district@foot79.fff.fr





CONVOCATION



Niort, le lundi 26 février 2018

<u>DESTINATAIRES</u>: joueurs U14 nés en 2004 et retenus en sélection le mercredi 21 mars 2018 à BENASSAY en Vienne (cf. liste ci-après)

Jeune homme,

J'ai le plaisir de t'informer que tu es retenu en sélection des joueurs nés en 2004 (cf. liste ci-après).

Tu es donc convoqué à 14H30 le MERCREDI 21 MARS 2018 au stade de BENASSAY en Vienne (à proximité de VASLES) pour effectuer un match contre la sélection U14 de la Vienne.

Tu voudras bien:

- te munir de ton équipement complet de footballeur et <u>de ta carte d'identité ou de ton</u> <u>passeport (OBLIGATOIRE)</u>
- renvoyer l'autorisation parentale ci-jointe avant le 9 mars 2018.

En cas de problème, prière de me contacter dès que possible au 06 23 12 29 03.

Cette opération vise à déterminer ceux qui seront retenus en stage régional U14 du 9 au 11 avril 2018 à Puymoyen.

Comptant sur ta présence, je t'adresse mes sincères salutations sportives.



Pour information:

M. GUIGNARD Président du District

M. PARNAUDEAU Président de la commission technique

M. DENIAU Président de la commission des jeunes

M. Jean-Marc LAVILLE, CDFA

Le secrétariat du District





LISTE DES JOUEURS U14 NĒS EN 2004 ET RETENUS EN SĒLECTION LE MERCREDI 21 MARS 2018 A BENASSAY EN VIENNE

BOCAFOOT

ROY Thomas

FC BRESSUIRE/TERVES

ROUGER Théo AIRAULT Enzo GARREAU Samuel (section Fontanes)

FC CHAURAY

DEBONT Lucas
DUBOIS Mathis

THOUARS FOOT 79

MERCERON Antoine LACOMA Maxence

CHAMOIS NIORTAIS FC

DUFLOU Paul
QUERRIOUX Pierre
NGOM Oumar
MICHONNEAU Lucas (section Fontanes)
MOREAU Jonah (section Fontanes)
TEIXEIRA DA SILVA Damien (section Fontanes)
CAPOUE Mathis (section Fontanes)
BISLEAU Maxime (section Fontanes)
POIRIER Axel (section Fontanes)

UA NIORT ST FLORENT

LAIGNEAU Arsène

US VASLEENNE PLESTANE Théo